

**Première rencontre des Systèmes d'Information des Marchés (SIM)
en vue de la mise en place effective du réseau.**

FICHE TECHNIQUE

- 1. Date et lieu :** La rencontre se déroulera les 5 et 6 Avril 2000 à Conakry en République de Guinée.
- 2. Pays :** Burkina Faso, Côte D'Ivoire, Guinée, Mali, Niger et Sénégal.
- 3. Contexte :**

L'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest, se sont engagés depuis le début des années 80 dans un processus de réformes économiques et institutionnelles des filières agricoles dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. Les principales mesures de réforme des filières agricoles adoptées portent sur la libéralisation des prix et de la commercialisation des produits agricoles, le désengagement des Etats de la commercialisation et du contrôle des prix, la libéralisation des échanges extérieurs et la promotion du secteur privé.

Malgré l'adoption de ces réformes par les différents Etats, les échanges intra nationaux et régionaux restent timides à nos jours. Cela se justifie par le déficit d'information commerciale qui constitue un élément clé de toute stratégie tendant à améliorer la compétitivité des filières agricoles et leur positionnement sur le marché régional et international. En effet, il s'avère difficile présentement d'obtenir des informations actuelles et fiables sur :

- les disponibilités par produit/zone/pays;
- les opportunités d'affaire par produit/zone/pays
- les éventuels correspondants/pays;
- l'accès des zones;
- les disponibilités des services de transport;
- les politiques sur les échanges et les aides etc...

Ces informations, même si elles existent, sont détenues de façon parcelaire par les différents intervenants. Chacun d'eux dispose d'informations précises sur sa zone d'intervention qu'il conserve jalousement et ne les diffuse qu'en cas de forces majeures.

Cette entrave au développement des échanges nationaux et régionaux ne peut être levée que par une bonne organisation des différents intervenants tant au niveau national que régional. C'est ainsi que lors de la seconde édition de la conférence régionale sur les perspectives agricoles de l'Afrique de l'ouest, tenue à Bamako les 7,8 et 9 Février 2000, il a été mise en

place un réseau des SIM, chargé de l'échange d'informations commerciales entre les pays et auprès des Opérateurs économiques.

4. Justificatif :

Lors de la 2ème édition de la conférence sous régionale, il a été créé une commission des SIM qui avait pour mandat de définir les modalités de mise en place et de fonctionnement effectifs du réseau des systèmes d'information de marchés. De façon spécifique il est attendu de la commission des propositions sur les points suivants:

- , Définir les appuis que les SIMs doivent apporter au réseau des commerçants importateurs et exportateurs.
- , Définir les stratégies de pérennisation des SIMs:
- , Mode et les stratégies de financement,
- , Ancrage institutionnel.

La commission après avoir constaté l'existence des SIMs (céréales, bétail, fruits, et légumes, intrants, etc ...) dans les différents pays de la région, a défini les modalités de mise en place et de fonctionnement effectifs de leur réseau. Pour que se réseau puisse remplir pleinement son rôle à savoir la mise à disposition régulièrement de l'information commerciale au réseau des opérateurs, la commission a vivement recommandé l'organisation des rencontres périodiques pour permettre l'harmonisation des concepts et des échanges d'expérience en matière de collecte, de transmission, de traitement, d'analyse et de diffusion des informations.

C'est dans le cadre de l'exécution de cette recommandation que se situe cette première rencontre des techniciens des SIM qui aura lieu à Conakry du 5 au 6 Avril 2000.

5. Objectifs :

Cette rencontre a pour objectif principal d'assurer la fonctionnalité du réseau des SIM mis en place lors de la seconde édition de la conférence régionale sur les perspectives alimentaires de l'Afrique de l'Ouest tenue à Bamako du 7 au 9 Février 2000.

Elle a pour objectifs spécifiques :

- la recherche de solutions pour la mise à niveau des différents SIMs
- la définition du mode de fonctionnement du réseau;
- la définition des appuis du réseau des SIMs à celui des opérateurs privés.

6. Résultats attendus :

Les résultats suivants sont attendus de cette rencontre :

- Dans le cadre de la mise en place effective du réseau des SIMs, la rencontre doit définir :
- les stratégies pour assurer le bon fonctionnement et la pérennisation des SIMS
- les modalités pratiques de mise en place du réseau des SIMs et son fonctionnement effectif.

- Dans le cadre des appuis à apporter au réseau des opérateurs, la rencontre doit préciser la nature de ces appuis. Il s'agira, notamment pour les SIM de définir la nature des informations commerciales à collecter et à échanger en fonction des besoins réels des opérateurs économiques;

7. Calendrier du déroulement de la rencontre :

Premier jour :

9-930 Présentation SIM BURKINA FASO
930-945 Débats
945-1015 Présentation SIM COTE D'IVOIRE

1015-1030 Pause Café
1030-1045 Débats
1045-1115 Présentation SIM GUINEE
1115-1130 Débats
1130-12 Présentation SIM MALI
12-1215 Débats
1215-1245 Présentation SIM NIGER
1245-13 Débats

13-15 Pause déjeuner

15-1530 Présentation SIM SENEGAL
1530-1545 Débats
1545-16 Pause café
16-1630 Présentation PASIDMA
1630-17 débats

Deuxième jour :

830-930 Définition des stratégies de mise à niveau des SIMs

930-945 Pause café

945-1145 Identification des types d'informations commerciales à collecter et les modalités pratiques d'échange de ces informations entre SIMs

1145-13 Inventaire des appuis à apporter au réseau des opérateurs économiques.

13:15 Pause déjeuner

15-16 Rapport final.
16 Pause café/Clôture

Canevas d'intervention

Pour la rencontre, il est demandé à chacun de vous de préparer une présentation de quelques pages sur :

1 - La méthodologie :

- les marchés et les produits couverts;
- les méthodes d'échantillonnage;
- les informations collectées et la fréquence de collecte;
- les moyens de contrôle et de supervision utilisés;
- le mode et la fréquence de transmission des données;
- les moyens de traitement;
- les supports et fréquences de diffusion;
- le public cible.

2 - L'organigramme et le statut du personnel

3 - Le mode de financement :

- les ressources internes;
- les apports extérieurs.

4 - L'ancrage institutionnel

5 - Les difficultés et problèmes liés :

- à la méthodologie
- à l'organigramme et au statut du personnel
- au financement
- à l'ancrage institutionnel.